MAIRIE



ARRÊTÉ N° MA-ARE-2024-183 du 09/07/2024

portant autorisation stationnement d'un camion face au 9 Rue des Raspans pour occupation du domaine public le 15 juillet 2024 de 08 h 00 à 17 h 00

Le Maire de LAPALUD,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2212-1 et L 2212-2 et suivants concernant les pouvoirs de police du Maire ;

Vu l'article R 610-5 du code pénal qui prévoit que la violation des interdictions ou le manquement aux obligations édictées par les décrets et arrêtés de police sont punis de l'amende prévue pour les contraventions de la 2^{ème} classe;

Vu le Code de la Route,

Vu la demande formulée le 08 juillet 2024 par Monsieur DAIRE Rémi pour l'occupation du domaine public face au 9 Rue des Raspans par le stationnement d'un camion et engins pour évacuation de terre.

Considérant que pour permettre ce stationnement, il est nécessaire par mesure de sécurité, de prendre des dispositions particulières,

<u>ARRÊTE</u>

Article 1: La circulation et le stationnement des véhicules seront réglementés le 15 juillet 2024 de 08 h 00 à 17 h 00.

Article 2 : Le camion et engins de chantier sont autorisés à stationner sur les quatre places de stationnement en face le 9 Rue des Raspans.

Prévenir les riverains en amont.

Article 3: Les panneaux de signalisation seront apposés par Monsieur DAIRE Rémi qui sera responsable des conséquences pouvant résulter d'un défaut ou d'une insuffisance de signalisation.

<u>Article 4</u>: Monsieur le Maire de LAPALUD, La Police Municipale de LAPALUD, Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de BOLLENE, sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Le Maire, M. Hervé FLAUGERE



Demande de permission ou d'autorisation de voirie, de permis de stationnement, ou d'autorisation d'entreprendre des travaux



Code de la voirie routière L113-2 ; L115-1 à L116-8 ; L123-8 ; L131-1 à L131-7 ; L141-10 et L141-11 Code général des collectivités territoriales L2213-6 ; L2215-4 et L2215-5

Gestionnaires des réseaux routiers

Le demandeur Partic	culier service public	maître d'oeuvre ou conducteur d'op	pération entreprise
Nom : DAIRE Prénom : Rémi			
Dénomination :	Représenté par :		
The second secon	Extension :		
*			
Code postal 8 4 0 Localité : LAPALUD Pays : FRANCE			
Téléphone 0 6 4 6 2 3 5 9 8 6 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :			
Courriel:daire_remi @ gmail.com			
Si le bénéficiaire est différent du demandeur			
Nom : Prénom :			
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :			
Code postel			
Code postalLocalité :Pays :			
Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :			
Courriel:@			
Localisation du site concerné par la demande			
Voie concernée : Autoroute n°			
Auresse Numero Extension			
Code postal 18 14 18 14 10 Localité : LAPALUD			
Document d'urbanisme antérieur (déclaration de travaux ou permis de construire) : DP 0,8,4,0,6,4,2,2,N,0,0,4,9 Référence cadastrale : Section(s) : DE Parcelle(s) : 0059 Lieu-dit :			
Nature et date des travaux			
Pose de compteur / branchemen	it aux réseaux (1)		
	Pose de clôtures	Pose de portail (portillon)	Plantations
À l'alignement	oui non	oui l non l	oui non
En retrait de l'alignement	LILI mètres	LILI mètres	LILI mètres
Dépôt ou Stationnement 🗹 (2) Saillie ou Surplomb 🔲 (2) Aménagement d'accès 🔲 (2) Ouvrages divers 🔲 (1)			
Station service Renouvellement Création			
Autres			
Date prévue de début d'application 1,5,0,7,2,0,2,4 Durée d'application (en jours calendaires) :1			
Nota : Pour connaître la délimitation du domaine public routier au droit d'une propriété riveraine, il faut déposer, auprès du gestionnaire de la route concernée et selon les modalités qu'il aura fixées, en complément, une demande d'alignement individuel.			

⁽¹⁾ Compléter le cadre ouvrages divers (2) comp

⁽²⁾ compléter le cadre correspondant

Dépôt ou stationnement (2)			
Demande initiale Prolongation référence du permis de stationnement : Nature du dépôt Matériaux Benne Grue Etalage Echafaudage Mobilier urbain Terrasses de café Vente le long de la voie ou sur aire de service Autres (à préciser) : Evacuation de terre / engin de chantier			
Saillie ou surplomb (2)			
Largeur: de la voie mètres de la saillie mètres des trottoirs mètres Hauteur sous saillie mètres			
Aménagement d'accès (2)			
Avec franchissement de fossé : Diamètre du tuyau millimètre Longueur mètres Distance par rapport à l'axe de la chaussée mètres Nature du tuyau : mètres Sans franchissement de fossé Largeur de l'aménagement mètres			
Ouvrages divers (1)			
Travaux sur ouvrages existants Installation nouvelle Réseaux aériens ou souterrains ou branchement : Eau potable Eaux pluviales GDF Opérateurs réseaux Installation nouvelle Description (Autros (À précise))			
Eaux usées L EDF L Autres (à préciser) L :			
Sous voirie Sous accotement ou trottoirs			
Tranchée longitudinale mètres mètres			
Tranchée transversale mètres mètres			
Aménagement de surface ou équipements : Stationnement Arrêt bus Passage supérieur ou inférieur Équipements de la route Autres (à préciser) :			
Pièces jointes à la demande			
Afin de permettre et de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'autorisation est accompagnée des pièces suivantes détaillées par nature de travaux.			
1 - Pour toute demande Plan de situation 1/10 000 ou 1/20 000 ^{ème} Plan de localisation précis 1/1 000 ou 1/2 000 ^{ème} Photos			
2 - Pièces complémentaires par nature de demande 2a - Clôtures/portails/Plantations/Dépôt ou stationnement/surplomb Coupes longitudinales et transversales indiquant l'emprise occupée du domaine public 1/50ème			
2b - Aménagement d'accès/ouvrages divers portant atteinte au patrimoine Plan des ouvrages projetés 1/200 ou 1/500ème			
2c - Station service : Plan d'implantation des pistes avec signalisation de police 1/200 ou 1/500 eme			
J'atteste de l'exactitude des informations fournies LAPALUD Fait à : Le : 0 8 0 7 2 0 2 4 Nom : DAIRE Prénom : Rémi Oualité : Propriétaire			